

## Les études de médecine : un parcours du combattant ?

Soigner un malade, venir en aide à la personne en détresse, soulager celui qui souffre, voilà bien des raisons qui nous ont poussé à entamer des études de médecine. Nos idéaux ont été confrontés durant 7 années d'études longues et complexes aux dures réalités de la vie. Sept années d'études réparties entre les candidatures et le doctorat et finalement à l'issue de celles-ci, la possibilité pour tous de s'installer dans son cabinet médical ou de débiter une formation dans une des multiples spécialités médicales. La situation actuelle est bien différente.

La réforme de Bologne nous a touchés il y a quelques années. Le but de celle-ci était, entre autres, de permettre une mobilité des étudiants entre universités et d'un pays à l'autre de la Communauté Européenne. La création de diplômes comparables permettrait ultérieurement un accès plus aisé au marché du travail européen. De nouvelles réformes dont le passage de 7 à 6 ans des études de médecine ont considérablement modifié le paysage universitaire. Ces changements majeurs sont détaillés dans un article écrit par le Doyen de la Faculté de Médecine, le Pr M. Schetgen, que je vous invite à découvrir dans la présente édition de la *Revue Médicale de Bruxelles*.

Outre ces changements, les étudiants sont aussi confrontés au problème crucial d'accès à la profession. Un *numerus clausus* a été instauré en Belgique, il y a plusieurs années, sans que celui-ci ne soit réellement appliqué en Belgique francophone tandis qu'un examen d'entrée était mis en place dans la partie néerlandophone du pays. On peut à juste titre se poser la question de l'intérêt d'un tel *numerus clausus* au vu de la pénurie annoncée de médecins, à tout le moins dans certaines régions du pays, de l'absence de cadastre médical digne de ce nom même si la commission de

planification a récemment émis des conclusions dont le gouvernement fédéral n'a pas tenu compte. L'inquiétude, itérative, des étudiants en médecine de ne pouvoir décrocher un numéro INAMI leur permettant d'exercer leur profession vient s'ajouter au stress d'un parcours universitaire remplis d'obstacles. Les recours introduits avec succès par les étudiants de première année ne font que souligner les difficultés du fédéral et des entités fédérées de gérer ce dossier.

Il faut espérer que raison se fera entendre et que notre beau métier pourra continuer à accueillir de jeunes diplômés médecins, enthousiastes et qui contribueront à l'avenir à pérenniser la qualité des soins en Belgique.

Cette vigueur médicale et scientifique persistante est soulignée dans la présente édition de la *Revue Médicale de Bruxelles*. Les articles que nous avons sélectionnés pour vous traversent différents domaines de la médecine en s'attachant à détailler les difficultés diagnostiques de la sclérodermie, maladie auto-immune rare mais bien connue, ou la prise en charge de l'hypertension artérielle dans la maladie rénale chronique. Plusieurs cas cliniques nous donnent un aperçu de pathologies peu fréquentes mais dont l'impact pour le patient peut s'avérer majeur : infection à *Kingella kingae*, syndrome d'Asperger, sclérose tubéreuse de Bourneville. Deux articles permettront au lecteur de mesurer l'évolution de la médecine entre " Légende, art et médecine " et l'essor de nouvelles technologies dans l'aide au diagnostic.

Je vous souhaite une excellente lecture.

T. Berghmans  
Rédacteur en Chef